

Elle agit comme un antidote et un contrepoids face à la tendance au "continentalisme". Le Commonwealth conserve toute sa valeur comme tremplin d'essai pour éprouver la valeur de nos idées. Il nous permet d'évaluer la réaction des membres et d'estimer la réaction probable dans un contexte plus vaste. Il constitue également une source d'idées originales. Il offre un point de vue particulier face aux questions internationales et aussi, compte tenu des limites inhérentes à toute assemblée internationale, une possibilité d'obtenir un règlement complet ou partiel de ces questions.

Les échanges d'idées et d'expériences ainsi que le programme ne sont peut-être pas indispensables à l'évolution du Canada, mais ils sont utiles et ils l'influencent dans une certaine mesure.

Sur le plan de la politique étrangère, le Commonwealth fournit au Canada une occasion de manifester sa personnalité à l'étranger. A cet égard, cet organisme offre un champ d'action précis à une association, telle que la Royal Commonwealth Society, qui désire participer de façon tangible aux affaires internationales. Pour employer les termes du Premier ministre Trudeau, le Commonwealth nous ouvre "une fenêtre sur le monde". Il nous offre une occasion de plus de participer activement aux affaires mondiales. Notre statut de membre du Commonwealth donne plus de vigueur et une portée plus grande à la politique de diversification des intérêts et des engagements canadiens à travers le monde, visant à faire échec à la poussée du continentalisme,

Le Commonwealth est la plus vieille association internationale à laquelle nous appartenions. Cette participation peut être considérée comme le complément de notre contribution à l'Agence de coopération technique et culturelle, sa contrepartie française. Notre attitude à son égard dépendra nécessairement des objectifs qu'il se fixera, sa composition et des politiques qu'adopteront envers lui les gouvernements membres. Le nombre toujours grandissant de pays en voie de développement au sein du Commonwealth et leurs besoins orientent nécessairement ses activités dans cette direction. Il ne s'agit pas là cependant de la seule orientation qu'il se donne. Tous les membres y jouissent d'un même statut; ils contribuent collectivement aux entreprises du Commonwealth et en partagent également les profits. Ce sens de communauté est indispensable au bien-être et à la survie du Commonwealth; pour notre part, nous entendons y contribuer pleinement.

Nous poursuivrons nos efforts en vue de consolider les bases du Commonwealth, de préserver le caractère franc et sans façons de ses discussions, d'inciter ses membres à une participation plus active et d'encourager son développement (et celui de ses organismes non gouvernementaux) en tant qu'instruments d'une coopération accrue entre les peuples. Nous encouragerons notamment une plus grande participation des membres aux entreprises visant à comprendre les difficultés qu'engendrent les impératifs d'une modernisation constante et à y remédier. Nous voyons là un élément essentiel au maintien de l'unité de l'association. Cet engagement de notre part tient compte de l'existence des limites - tant économiques que politiques - du Commonwealth et des autres priorités internationales qui se disputent l'attention mondiale. Ces limites ne ralentiront cependant pas nos efforts en vue d'atteindre notre triple objectif.